

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 373 - FÉVRIER 2022



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ESPACE COROT & HÔTEL-DE-VILLE
**La Ville met
son Histoire et
son patrimoine
en lumière**



 Ville de
Montigny
Lès Corneilles

5 | **Nature et paysage**
Des nichoirs pour les oiseaux

6 | **Environnement**
Des Ignymontains relèvent le défi du zéro déchet

10 | **Actualité**
Des cours de danse classique





Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

Un musée à Montigny !

Une ville n'est pas seulement un ensemble de bâtiments, de maisons, d'espaces publics et privés. Elle doit être un lieu de vie, de loisirs, d'éducation, de travail, de rassemblements, d'échanges, d'idées, de partages, de relations humaines... Un endroit où l'on fait des rencontres, tisse des liens. Un endroit où l'on vit ensemble.

Comme pour la majorité des Français, déménageant en moyenne 4,6 fois dans une vie, la plupart des Ignymontains ne passent pas toute leur existence dans la commune. Malgré cela, nombreux sont ceux qui souhaitent connaître l'histoire de la commune. A quelle date a été construite l'église ? Pourquoi une place Lucy à Montigny ? Qui a construit le lotissement Lalanne ? Quelle est l'histoire de la Source de Montigny ? Qui était Jacques Verniol ?

La page Histoire de ce magazine répond à ces questions en racontant, chaque mois, une partie de ce passé, le récit d'un lieu emblématique de la commune, d'un événement fort pour la ville, d'un équipement public, monument de votre quotidien. Pour aller plus loin, ce mois de février marque le démarrage d'un « musée virtuel », accessible depuis le site internet montigny95.fr où une carte interactive cible l'Histoire de la ville et de ses principaux sites patrimoniaux, paysagers...

Enfin, nous travaillons à la création d'un Musée à l'Hôtel de Ville, où vous seront racontées la construction, les caractéristiques, les dynamiques de notre ville et de ses environs. Ce musée doit permettre à chacun d'entre vous, jeunes et moins jeunes, de comprendre l'évolution de notre commune. On y découvrira que l'histoire locale est toujours rattachée à une histoire plus large. Les grandes joies et les grandes peines de notre pays et de notre peuple ont aussi marqué l'histoire locale de notre ville (les guerres, les crises économiques...). Nous découvrirons aussi les spécificités de Montigny qui font que nous y sommes attachés.

L'ambition de ce musée est ainsi de faire comprendre ce que la commune a été, ce qu'elle est devenue dans toutes ses dimensions et aussi qui vous êtes... Car ce projet enthousiasmant et ambitieux, loin d'être passéiste, veut faire la part belle à vos témoignages d'habitants, ceux de vos parents et grands-parents.

Pour faire vivre ce musée, nous avons besoin de vous. A cet effet, nous lançons dès ce mois-ci un appel à témoignages : si vous avez vécu une arrivée singulière à Montigny, si vous avez connu un événement fort de notre ville, si vous avez une anecdote à partager sur un lieu...

N'hésitez pas à nous contacter au 01 30 26 30 26 ou à envoyer un mail à : temoignages.histoire@ville-montigny95.fr

RETOUR EN IMAGES



Concours de décorations de Noël

La Ville a souhaité encourager l'animation et l'embellissement de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année en organisant un concours de décorations de Noël, tenant compte de la créativité mais aussi des efforts en matière de développement durable. 17 habitants y ont participé et le jury a récompensé le premier de chaque catégorie avec un chèque cadeau de 150 euros valable auprès d'une enseigne de jardinerie :



Magaly Detune remporte le concours dans la catégorie Maison et jardin.

CATÉGORIE "MAISON ET JARDINS" : Magaly DETUNE

« J'ai participé car j'aime bien quand le regard des petits et des grands s'illuminent devant les décorations. Nous avons décoré notre façade en famille, en utilisant des matériaux de récupération et des créations maison notamment des pommes de pin ramassées avec les enfants. »

CATÉGORIE "TERRASSES ET BALCONS" : Déborah THUET

« Ce concours était une très bonne idée, nous nous sommes dits que décorer notre balcon allait donner des idées à d'autres. Mes enfants ont participé et nous avons réutilisé d'anciennes décorations pour le volet développement durable. »



Halte aux clichés !

Dans le cadre du mois de l'égalité filles-garçons, la classe de théâtre du collège Louis-Aragon a proposé des scénettes, invitant les élèves à réfléchir sur les inégalités entre les deux sexes. Le spectacle *Clash aux clichés* a été l'occasion pour les adolescents d'évoquer les actes de sexisme au quotidien.



Le CMEJ au travail

Un mois après la cérémonie d'investiture, les jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) se sont retrouvés pour évoquer les premières orientations de leur début de mandat. Les 40 conseillers se sont répartis dans les trois commissions : solidarité et vivre ensemble, loisirs, environnement et citoyenneté.



Centre de vaccination

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans contre le Covid-19 a démarré, le 12 janvier dernier, rue Pierre-Carlier. Un espace a été spécialement aménagé pour les jeunes patients, avec des coloriages mis à disposition, pour que l'attente soit la plus agréable possible.



Centre-ville

Les focus thématiques sur le projet de centre-ville se poursuivent à l'Atelier, le local de concertation situé derrière la mairie Picasso. Mardi 18 janvier, l'urbanisme réglementaire a été expliqué aux habitants présents.

Trois réunions sont encore accessibles, le 8 février (paysages et biodiversité), le 15 février (la RD 14 et les mobilités) et le 8 mars (les accès routiers) de 18h à 20h. Inscriptions sur montigny95.fr A noter qu'une nouvelle maquette 3D du projet sera visible à partir du 15 février.

SOMMAIRE

3

➤ RETOUR SUR

4

➤ AMÉNAGEMENT

5

➤ BIODIVERSITÉ

La Ville installe des nichoirs

6,7

➤ ACTUALITÉ

Défi : famille zéro déchet,
CLAS : aide aux devoirs...

8,9

➤ DOSSIER

L'Histoire de la ville mise en lumière

11,12

➤ ÇA BOUGE
AGENDA DU MOIS

Florent Peyre en interview...

13

➤ HISTOIRE

Il était une fois... La briqueterie Bordier

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

Nouveaux horaires de la mairie, Montigny Câble,
inscriptions sur les listes électorales...

N° 373 Février 2022

Montigny notre commune, journal d'informations
municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,

Alexis Chartier, Photo p1 : MF Lille

Photographies : Service Communication

et Anthony Voisin.

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

Les plantations d'arbres se poursuivent !

CIMETIÈRE



10 arbres ont ainsi été plantés dans le cimetière Carlier, dont les allées ont été enherbées l'an dernier : 2 érables, 2 arbres au caramel au feuillage décoratif, 2 arbres de Judé, 2 tilleuls de Henry et 2 troènes.

ALLÉE VERNEUIL



Cinq aubépines à fleurs roses, dont les baies sont très appréciées des oiseaux, et 4 érables negundo panaché ont été mis en terre allée de Verneuil fin janvier.



PARKING MAUPASSANT

Huit arbres ont été plantés en janvier à l'angle des rues Guy-de-Maupassant et Van Gogh : 3 *Fraxinus angustifolia* Raywood, au feuillage rouge à l'automne, 3 *Ligustrum japonicum* au feuillage persistant et 2 *Cercis siliquastrum* qui offre une magnifique floraison rose au printemps.

RUE DE CONFLANS



Face à la dangerosité de l'alignement d'arbres rue de Conflans, ces derniers ont été remplacés et les fosses agrandies pour permettre aux arbres de bien se développer. Parmi les nouvelles plantations : 3 arbres à miel, inexistants sur la commune, 2 *Zelkova* qui fleuriront à l'automne, 2 *Microcouliers* qui font de petits fruits noirs appréciés des oiseaux et 2 *savonniers* à la floraison jaune intense au printemps.

CENDRIERS



En plus d'être une source de pollution majeure, les mégots de cigarettes peuvent mettre jusqu'à 10 ans avant de totalement se dégrader dans la nature. Pour cette raison, le service propreté de la Ville a déployé 8 cendriers un peu partout sur la commune (parvis Picasso, rue de la République devant le parking du cimetière paysager, devant le Mégarama boulevard Bordier...). D'autres implantations sont prévues et une solution de recyclage est à l'étude. Désormais, plus d'excuse pour jeter les mégots par terre ! Par ailleurs, jeter un mégot de cigarette sur la voie publique est passible d'une amende de 135 euros.

350 sapins recyclés !



Grâce aux neuf points de collecte de sapins de Noël déployés par la mairie, 350 sapins ont été récupérés par le service des espaces verts cette année, contre 240 l'an dernier (+45%). Merci à tous les habitants qui ont fait l'effort de déposer leur arbre dans l'un des points de collecte. Les sapins seront utilisés comme paillage au pied des plantations pour éviter la pousse des mauvaises herbes.



Retrouvez chaque mois dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).

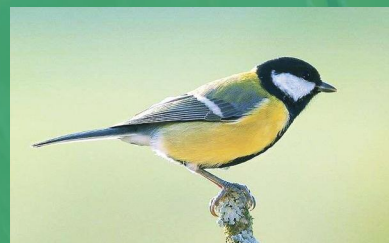
NATURE & PAYSAGE



Des nichoirs pour protéger les oiseaux

La Ville procède à l'installation de nichoirs, des abris à oiseaux, à différents endroits de la commune. L'objectif ? Offrir un refuge aux mésanges et autres passereaux, en cœur de ville. « *La défense de la biodiversité ne concerne pas seulement la protection des espaces naturels protégés. Cela concerne aussi les nichoirs où se réfugient oiseaux en tout genre* », explique Casimir Pierrot, adjoint au maire délégué à l'écologie et aux nouvelles technologies de l'information.

Au total, 50 nichoirs seront installés avant le printemps pour attirer en particulier la mésange charbonnière et lutter naturellement contre la chenille processionnaire.



« *Aujourd'hui nous utilisons un traitement biologique *Bacillus Thuringiensis* que nous aimerions réduire sur le long terme. La pose de nichoirs se fait dans les lieux particulièrement touchés par la chenille et sera pour le moment un auxiliaire supplémentaire* », souligne Nelly Mondon-Marin, responsable adjointe du service municipal en charge de l'environnement et des espaces verts. Début décembre, un élagueur a posé 10 nichoirs, à l'école Paul Bert, dans le sous-bois de Braque et Matisse et le reste au bois Barraix. L'oiseau le plus efficace pour lutter contre la chenille processionnaire est sans conteste la mésange charbonnière.

La mésange est une spécialiste du perçage des nids d'hiver. Elle peut ainsi prélever la totalité des chenilles occupant le cocon. Elle s'est adaptée à la nature urticante de la chenille processionnaire en dépeçant cette dernière de sa peau et de ses poils pour la consommer sans danger. Lors de l'alimentation des oisillons de la couvée, une famille de mésanges peut consommer jusqu'à 500 chenilles quotidiennement. Pour la mésange charbonnière, consommer ces insectes peut être vital en période hivernale où la nourriture est peu abondante. Les nichoirs ont donc aussi pour but de sédentariser ces mésanges à proximité des lieux d'infestation par les chenilles processionnaires.



Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea processionea*. Elles ont des poils très urticants et allergènes. Elles colonisent les arbres, le plus souvent les pins, et se déplacent en file indienne, accrochées les unes aux autres. Lorsqu'on les rencontre, il faut s'en éloigner et ne surtout pas les toucher.

Zéro déchet, relevons le challenge !

La production de déchets a doublé en 40 ans, atteignant aujourd'hui presque 600 kg par an et par habitant ! Avec son défi Familles zéro déchet, le syndicat Emeraude tente d'initier les habitants à de nouvelles habitudes de consommation. Sur 49 familles candidates, onze habitent Montigny et sont suivies pendant 6 mois pour atteindre un seul objectif : réduire leurs déchets. **Reportage.**



Virginie et ses enfants relèvent le défi zéro déchet.



Livio, le fils de Pascale

Depuis le 1^{er} novembre dernier, la famille Roblot a changé ses habitudes.

Avec son conjoint, ses quatre enfants, ses trois poules et son lapin, Virginie a décidé de relever le défi. Toute la famille a l'objectif de réduire le volume de ses poubelles et donc son empreinte environnementale. Comment ? « En faisant la liste des repas hebdomadaires pour prévoir les courses en conséquence (pas de gâchis alimentaire possible ou dépenses superflues), en récupérant les œufs de nos poules, en cuisinant maison le plus possible », explique Virginie Roblot. « La routine des courses a changé. Nous consommons différemment en achetant en vrac. Nous avons identifié des producteurs locaux pour se fournir directement chez eux. Nous utilisons de la litière compostable pour nos chats. » Pour accompagner cette transition, des ateliers sont mis à dispo-

"Nous prévoyons de fabriquer nous-mêmes nos pastilles de lave-vaisselle"

sition des familles, avec de nombreuses thématiques abordées : compostage, couture, atelier de fleurs, utilisation de couches lavables... Des conseils qui ont été utiles à Virginie : « Grâce aux ateliers nous avons appris à mieux trier et nous nous sommes formés au compost. Nous prévoyons de nous lancer dans un grand potager et de fabriquer, nous-mêmes, nos pastilles de laves-vaisselles ». Même

défi pour Pascale qui depuis trois mois participe à l'opération : « Nous faisons nos courses en vrac à 90% (contre 50% auparavant), nous trions avec plus de rigueur nos déchets et nous fabriquons nos produits ménagers. Nous privilégions les achats de seconde main pour les vêtements ou les objets. Nous avons un compost, des poules qui nous permettent de valoriser nos déchets alimentaires et un potager pour réduire les intermédiaires ».

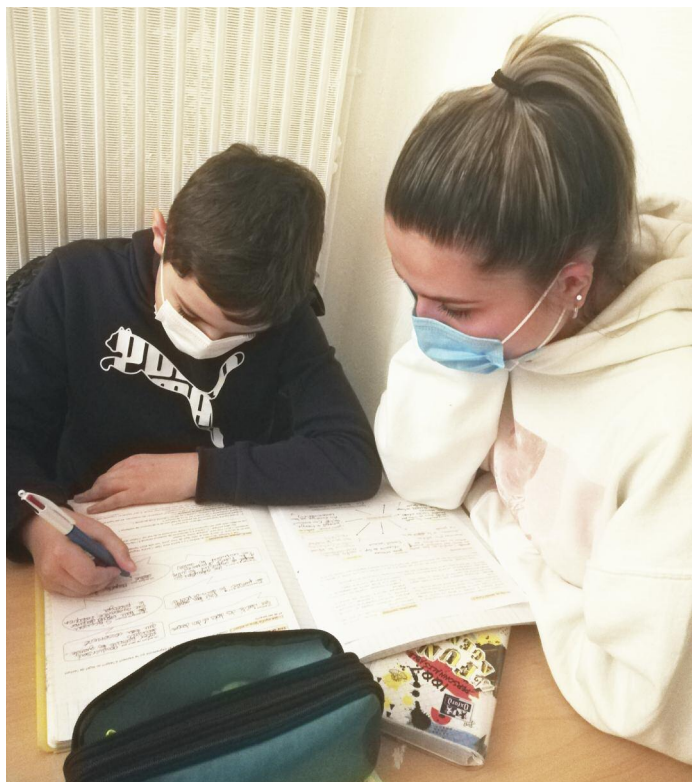
Des gestes simples à adopter

Consommer de manière responsable, allonger la durée de vie d'un objet, fabriquer ses propres produits : des actes qui font désormais partie du quotidien de ces deux familles. Des gestes simples à adopter selon Pascale : « Nous prenons les transports en commun, nous marchons et faisons du vélo et nous essayons d'utiliser le moins possible la voiture même si elle est électrique ». Avant d'accepter le défi, ces familles étaient déjà sensibles à l'écologie : « Nous avions une démarche éco-responsable, mais nous avions l'impression de stagner. Nous avons donc accepté ce défi afin de trouver un nouveau souffle, pour échanger avec d'autres familles et partager nos idées ». Pour Virginie, viser le zéro déchet n'est pas notre objectif : « c'est plutôt un processus. Nous voulons aller le plus loin dans la démarche : mieux trier, mieux composter, mieux consommer (plus local, moins de plastique, du fait maison, réutilisable etc). » Un défi qui a changé leur habitude... et le poids de leurs poubelles.

ACTUALITÉS

APRÈS LA CLASSE, LES COLLÉGIENS RETOURNENT AU CLAS

Depuis 2011, le service municipal de la Prévention accompagne les collégiens de la 6^e à la 3^e dans leur scolarité. Un dispositif soutenu financièrement par l'État et la Caisse d'allocations familiales.



Au 134 rue du Général-de-Gaulle, à 17h45, une quinzaine d'adolescents ont sorti trousse et cahiers. Comme chaque mardi, ils sont venus pour le CLAS, le contrat local d'accompagnement à la scolarité. Ici, ils font leurs devoirs, récitent leurs leçons et n'hésitent pas à lever la main pour poser une question. L'ambiance est calme et studieuse et le téléphone portable est glissé dans les sacs. « Installez-vous et sortez vos affaires », indique Louise, animatrice depuis décembre dernier. Rafael, élève de 6^e à Camille-Claudé, n'a pas de travail : « J'ai tout fait », « Et pour la semaine prochaine, aucun contrôle, aucune révision ? », s'étonne Louise qui vérifie le cahier de texte. « Les collégiens bénéfi-

cient de soutien pour leur devoir mais pas seulement. Avec Collège en Poche, ils acquièrent une nouvelle méthode de travail et apprennent à mieux s'organiser. En début d'année, les accompagnateurs réalisent un bilan pour établir un programme de travail. En fin d'année, une fiche permet de mesurer les progrès accomplis et de pointer du doigt les matières dans lesquelles le collégien doit encore s'améliorer », renseigne Marie Cécile, référente du dispositif. Au CLAS, plusieurs matières sont abordées. Ce soir, Marie Cécile étudie la physique avec Ilhan. Louise de son côté fait réviser un contrôle d'anglais et Sundas, la troisième animatrice simplifie et additionne des fractions. Toutes les trois

naviguent de table en table. « Je suis inscrite au CLAS depuis le mois de septembre dernier. C'est un véritable soutien », admet Salsabil, élève de 4^e à Aragon. Et à en croire ses résultats, cette aide porte ses fruits puisque la jeune fille a d'ores et déjà augmenté sa moyenne. Le dispositif Collège en poche touche trente-quatre jeunes collégiens cette année.

L'inscription se fait auprès du service Prévention (contact : prevention@ville-montigny95.fr) ou au 01 30 26 31 00

Une participation est demandée aux familles, selon le quotient familial.



MARDI 15/02 À 18H
Salle René-Char, rue Auguste-Renoir

Prévenir le harcèlement scolaire
En présence d'une intervenante professionnelle
PASS VACCINAL OBLIGATOIRE
Vous souhaitez faire garder votre enfant sur place, dites-le nous au 01 30 26 31 00



Être parent : parlons-en !

Entre parent'aise, le café des parents de Montigny, est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer. Mardi 15 février prochain, à 18h salle René-Char rue Auguste-Renoir, une rencontre est proposée aux parents afin d'échanger avec d'autres parents confrontés à des difficultés familiales, se posant des questions sur leur place ou sur certains comportements de leurs enfants ou adolescents. **Le thème abordé sera le harcèlement scolaire.**

Comment en parler à nos enfants et ados ?

Venez débattre avec Nadège Pichard, psychologue clinicienne, le mardi 15 février à 18h. **Entrée libre. Pass vaccinal obligatoire**

EN BREF

Des ateliers sportifs et culturels pour les maternelles

Des ateliers sportifs et culturels sont proposés par le service municipal des sports et de la vie associative aux enfants de moyenne et grande section de maternelle, tous les matins du 21 au 25 février au COSEC rue Renoir. Inscriptions sur le portail famille.

Montigny met en lumière son patrimoine et son Histoire

La Municipalité souhaite mener un projet de valorisation et d'échanges autour du patrimoine et de l'Histoire de la commune. Objectifs : proposer aux habitants des clés de lecture et de compréhension sur l'évolution urbaine et sociale de Montigny.

Zoom sur les trois facettes du projet.



UN MUSÉE VIRTUEL SUR MONTIGNY95.FR

Dans la continuité du magazine municipal qui vous propose, chaque mois depuis mars 2021, un focus historique, vous pouvez dès à présent retrouver en ligne des articles thématiques sur l'histoire de Montigny, ainsi qu'une carte interactive avec l'histoire détaillée d'une cinquantaine de bâtiments communaux, rues, lieux de culte, mais aussi des parcs et jardins du territoire. Il suffit de vous connecter au site de la Ville montigny95.fr, puis de vous rendre dans la rubrique « Ma mairie », « Ma ville », « Histoire ». Les rubriques, auxquelles vous pouvez contribuer (lire encadré ci-contre), seront progressivement enrichies de documents audiovisuels et, notamment, de témoignages d'habitants.



UNE MICRO-FOLIE À LA MAISON DES TALENTS – ESPACE COROT

En juillet 2023, la Maison des talents – Espace Corot abritera en plus des expositions habituelles une succursale du parc culturel parisien de La Villette au 1^{er} étage. La micro-folie est un équipement numérique qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques. Elle comprendra un musée numérique avec l'accès, grâce à des tablettes numériques, aux chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux, dont le Louvre, le Château de Versailles, le Musée d'Orsay et des contenus artistiques (concerts, théâtre...) issus notamment du Festival d'Avignon, de l'Opéra de Paris ou encore de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris. Les scolaires et les seniors pourront y être accueillis en semaine et des conférences tout public seront proposées le week-end. Des ateliers en réalité virtuelle sont également à l'étude.

DOSSIER



ET BIENTÔT...

Des QR Code sur les principaux lieux d'Histoire de la ville

A partir de ce mois de février, des QR code vont commencer à être installés sur différents bâtiments communaux et lieux historiques de la commune. Si vous les voyez, n'hésitez pas à les flasher avec votre smartphone pour découvrir l'Histoire de chaque lieu. Les contenus seront enrichis dans les mois à venir de documents visuels et sonores.



Questions à Thibault Petit

*Conseiller municipal délégué
aux cérémonies commémoratives
et au patrimoine culturel.*

Pourquoi ce souhait de mettre en avant le patrimoine de la ville ?

C'est un des objectifs de ce mandat : mettre en avant le patrimoine et l'histoire de Montigny et ses habitants. La ville a connu une évolution permanente au cours de son histoire et le rôle de la municipalité est de donner les moyens aux Ignymontains de connaître le contexte historique de leur territoire. Il y a toute une culture de proximité à dynamiser dans la ville et c'est le sens de ma délégation au sein du conseil municipal.

Quelle est l'ambition du projet de musée dans l'ancien hôtel de ville ?

Le musée permettrait de faire la synthèse de l'histoire de Montigny à l'aide de divers documents et archives. Son implantation dans un bâtiment historique de la ville permettrait avant tout une connaissance des lieux et entrerait en synergie avec les équipements culturels de la ville.

CRÉATION D'UN MUSÉE

Un « musée » moderne serait installé dans le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville, situé au 14 rue Fortuné-Charlot, au sein duquel la technologie serait mise au service de la valorisation du patrimoine et où chacun pourrait à la fois découvrir l'Histoire de la commune mais aussi partager et transmettre ses connaissances...

Pour Jean-Noël Carpentier, maire de la commune : *"ce projet est rassembleur pour les habitants. Les histoires locales participent à l'histoire nationale"*. La salle des mariages serait conservée mais réhabilitée et rendue modulable. Le musée se concentrerait sur l'histoire sociale et urbaine de la commune. Il présenterait quelques objets illustrant le passé industriel et agricole de Montigny et de ses environs mais aussi des témoignages d'habitants. Equipé de bornes numériques interactives, il comprendrait un espace permanent, un espace ludique destiné aux plus jeunes et un espace dédié à des expositions thématiques temporaires.

VOUS POSSÉDEZ DES PHOTOS OU DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE MONTIGNY ?

Participez !

Si vous possédez des cartes postales anciennes, des photos sur l'histoire de la ville ou tout objet traduisant une époque importante de la commune, n'hésitez pas à contribuer et à enrichir le patrimoine local et la mémoire collective.

Contactez-nous par e-mail
(temoignages.histoire@montigny95.fr)
ou téléphone au 01 39 31 38 20.



Magalie Marchal en répétitions.

Alors on danse !

C'est un joli pas de deux que vient d'effectuer l'école municipale de musique et désormais de danse de Montigny. Depuis le 5 janvier dernier, des cours de danse classique sont dispensés au sein de l'école : des cours d'éveil, en passant par l'initiation et jusqu'aux cours de 3^e cycle pour les élèves les plus expérimentés. L'apprentissage est possible dès l'âge de 5 ans et jusqu'aux adultes, le mercredi à l'Espace Nelson Mandela et le samedi au COSEC, rue Auguste-Renoir. Si vous hésitez, un atelier de découverte est accessible le mercredi de 17h45 à 18h15 à l'espace Nelson Mandela. Les inscriptions sont ouvertes en remplissant le formulaire sur montigny95.fr (rubrique « Mes démarches », « Ecole municipale de musique et de danse »).

Une enseignante chevronnée et à l'écoute

Magali Marchal est la nouvelle professeure de danse classique de l'école municipale de Montigny. Admise au conservatoire national de région de Strasbourg à 9 ans, elle obtient un premier prix de danse classique à 14 ans

et dispose d'une formation au piano et au chant. Engagée comme danseuse dans plusieurs compagnies, en France et à l'étranger, elle se consacre ensuite à l'enseignement et obtient son diplôme d'Etat en danse en 1995. Directrice de l'organisme de formation Arts et corps, Magali Marchal s'est spécialisée dans le bien-être corporel dans sa pratique. Elle est notamment à l'origine de la création d'un espace de bien-être au Musée du Louvre où elle a enseigné pendant 13 ans des cours de danse aux salariés du ministère de la Culture et de la Communication. Elle accompagne aussi bien des danseurs professionnels que des amateurs de tous âges. « Ma méthode de travail permet de pouvoir pratiquer la danse classique, que l'on soit débutant ou non, en travaillant sur la mobilité corporelle », explique l'enseignante, « c'est d'ailleurs une des choses qui me motivent : permettre à des amateurs d'avoir une bonne technique, sans se blesser ! »

Les inscriptions sont ouvertes sur le portail Famille de la Ville accessible sur montigny95.fr



VERS UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'école municipale de musique et de danse vient de déposer un dossier pour être labellisée « conservatoire » de musique et de danse. « Cette ambition date de 2014 », souligne Jean-Claude Benhaïm, adjoint au maire en charge de la Culture à Montigny, « ce label ferait grandir l'école, les professeurs et les élèves. Nous voulons une école de haut niveau et nous avons aussi comme projet de créer une classe de théâtre dans les années à venir ».

Jean-Claude Benhaïm nommé chevalier de la Légion d'honneur

Le docteur Jean-Claude Benhaïm, 73 ans, médecin généraliste et adjoint au maire de Montigny-lès-Cormeilles en charge de la Culture, a été promu par le Président de la République au grade de Chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier 2022. Une distinction prestigieuse qui récompense un long parcours au service des autres.



Né à Mostaganem au nord-ouest de l'Algérie, Jean-Claude Benhaïm a suivi ses parents à Paris en décembre 1961. Après avoir soutenu sa thèse de doctorat à la faculté de médecine de Paris, il décide d'exercer la médecine de campagne en

Charente pendant un an, avant de saisir l'opportunité de s'installer en ville, à Montigny-lès-Cormeilles, en 1978. 44 ans plus tard, après avoir été médecin-capitaine chez les sapeurs-pompiers de la commune de 1983 à 1993, il exerce toujours avec la même envie quartier des Francs. « Cette distinction est une immense fierté ! », témoigne Jean-Claude Benhaïm, par ailleurs médecin référent du centre de vaccination de Montigny contre la COVID-19, « je remercie particulièrement mes amis Robert Hue, qui venait d'être élu maire de la Ville quand je me suis installé, et Jean-Noël Carpentier aux côtés duquel depuis 2014 je mets un point d'honneur à proposer une offre culturelle de qualité et accessible au plus grand nombre ».



Jean-Noël Carpentier et Jean-Claude Benhaïm lors de la cérémonie d'investiture du maire en juillet 2020.

De son côté, Jean-Noël Carpentier se félicite de cette nomination : « cette distinction est amplement méritée. Elle reflète un parcours personnel et professionnel marqué par un engagement formidable au service de l'intérêt général. Jean-Claude soigne les Ignymontains depuis plus de 40 ans avec bienveillance, toujours le même enthousiasme et professionnalisme. Ses qualités humaines je les connais aussi à travers son action de maire adjoint à mes côtés. Sa nomination est une fierté pour lui. C'est une fierté aussi pour Montigny. »

ÇA BOUGE

Florent Peyre plus vrai que nature à Picasso !

Montigny accueille l'humoriste pour son nouveau spectacle, *Nature*, vendredi 18 février prochain à 20h30. Un spectacle entre le one man show et la pièce de théâtre, dans lequel Florent Peyre incarne plus d'une vingtaine de personnages... et cinq animaux ! Rencontre.

Présentez-nous votre spectacle *Nature* ?

Ce spectacle est le plus drôle jamais écrit depuis l'invention de l'humour... Plus sérieusement, c'est la vie d'une troupe de comédie musicale un soir de première. J'interprète tous les membres de cette troupe, du régisseur à la productrice sans oublier les chanteurs, les danseurs, les musiciens et le stagiaire... Tous ont la pression juste avant la représentation. Bien évidemment, c'est une équipe de bras cassés et le personnage principal va devoir faire face aux déconvenues.

Dans ce spectacle, vous chantez ?

J'interprète une dizaine de chansons. Depuis près de 10 ans, je prends des cours de chant. Je fais des vocalises tous les soirs avant de monter sur scène et je travaille les chansons chez moi. Pascal Obispo a composé les musiques. C'est une chance incroyable d'avoir travaillé avec cet artiste !

Votre spectacle s'appelle *Nature*, c'est quoi être écolo aujourd'hui ?

C'est se mettre au régime... Quand on est un gourmand comme je le suis et qu'on souhaite se mettre au régime, on ne peut pas changer radicalement ses habitudes. Il faut y aller progressivement. Par exemple, ne plus acheter de bouteille en plastique mais privilégier une gourde. Ce sont des efforts à droite à gauche. Je ne dis pas qu'il faut tout arrêter, mais diminuer notre consommation.

➔ 15-18 ANS : PENSEZ AU PASS CULTURE !

Les 15-18 ans peuvent bénéficier d'un crédit de 20 à 300 euros (selon l'âge) pour accéder à des sorties culturelles dans leur région. *Le petit coiffeur*, *La maison du loup* et le spectacle de Camille Chamoux, programmés au Centre culturel Picasso, sont éligibles. **Infos et inscription sur : pass.culture.fr**



Intérieur Végétal, une expo à voir à Corot jusqu'au 13 février

Vous n'avez pas encore été à l'Espace Corot - Maison des Talents pour découvrir l'exposition collective "*Intérieur végétal*" ? Courez y avant le dimanche 13 février. Quatorze artistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ont été sélectionnés pour exposer leurs œuvres sur ce thème. Leur travail comporte plusieurs créations inédites !

Exposition à découvrir jusqu'au dimanche 13 février, 8 Grande Rue. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Pass vaccinal obligatoire.

Festival Image par Image 2022

Cette année le festival départemental fête ses 22 ans ! Cette édition, organisée par Ecrans VO, met à l'honneur de nombreux longs métrages d'animation du 11 février au 13 mars prochain ! Programmation sur ecranvo.org. Les 14 et 15 février, la Ville organise aussi deux rencontres, au Centre culturel Picasso, pour les scolaires : le lundi, Hugo de Faucompret dévoile son court-métrage *Maman pleut des cordes*, suivi d'un débat. Le lendemain Denis Walgenwitz scénariste du film *Où est Anne Frank* ! répondra aux questions des plus jeunes.



Film "Où est Anne Frank !"

AGENDA

Février

LUNDI 7

➤ PROJECTION DU FILM *ALINE*, dans le cadre du Ciné Seniors
Centre culturel Picasso à 14h.
Tarif unique : 2,10 €.

MERCREDI 9 ET 16

➤ FAB-LAB
Tous les mercredis, des ateliers sont proposés aux jeunes au Fab-Lab, situé dans l'école Yves Coppens.
Les 9 et 16 février, de 14h à 16h30, le thème sera la modélisation 3D.
Inscriptions et renseignements auprès du SMJ au 01 30 26 36 50.

DU 11 FÉVRIER AU 13 MARS

➤ FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE, ORGANISÉ PAR ECRANS VO
Centre culturel Picasso
Programme p11
Informations au 01 30 26 30 26

JUSQU'AU 13

➤ EXPOSITION
INTÉRIEUR VÉGÉTAL
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.
Maison des talents-espace Corot
Grande rue



MARDI 15

➤ CAFÉ DES PARENTS
Débat sur le thème du harcèlement
Salle René-Char, de 18h à 20h
Entrée libre

VENREDI 18

➤ FLORENT PEYRE *NATURE*
Centre culturel Picasso, à 20h30
Tarifs : 20,50€ (tarif plein)/15,50€ (tarif ignymontain)/10,50€ (tarif réduit). www.montigny95.fr

MON PTI CINE

Tous en scène 2

➤ Dimanche 6 février à 14h30
Réalisé par Garth Jennings
USA - 2021 - 1h50 - à partir de 5 ans



Mystère

➤ Dimanche 13 février à 14h30
Séance ciné-ma différence

Réalisé par Denis Imbert
Fr - 2021 - 1h24 - à partir de 8 ans



FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE

Maman pleut des cordes

➤ Mercredi 16 février à 14h30
➤ Dimanche 20 février à 14h30

Réalisé par Hugo de Faucompret,
Javier Navarro Avilés, Dina Velikovskaya
et Natalia Mirzoyan France/Russie - 2021
- 50 min - à partir de 5 ans



Où est Anne Frank !

➤ Mercredi 23 février à 14h30
➤ Dimanche 27 février à 14h30

Réalisé par Ari Folman. Fr/Bel/Isr/Lux/- 2021
- 1h39 min - à partir de 8 ans



Retrouvez le détail des films sur
www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif : 3,70 €.

Tarif de groupe : 2,60 €

Carte d'abonnement : 6,20 €

Carte valable 1 an donne droit

à 10 entrées à 2,10 €.

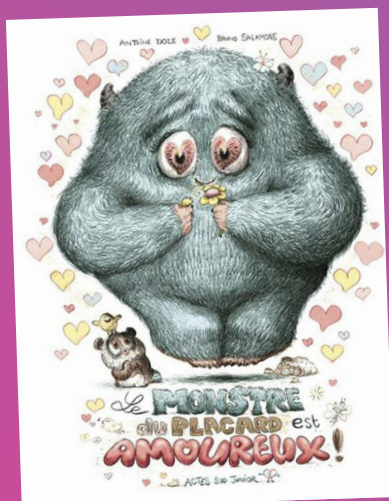
ALLO MON PTI CINE :

01 30 26 30 50.

| COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

« Le Monstre du placard est amoureux »

Editeur : Actes Sud junior. Auteur : Antoine Dole
Illustrateur : Bruno Salamone



Le Monstre du placard est de retour pour de nouvelles aventures ! Notre monstre préféré se comporte bizarrement depuis quelques temps. Il a des papillons dans le ventre, un cœur qui bat la chamade, la tête dans les nuages... aucun doute possible, il est amoureux ! C'est avec bonheur que l'on retrouve ce personnage pour la quatrième fois, avec des illustrations toujours aussi travaillées et colorées, ainsi qu'une belle leçon sur ce qu'est l'amour. Un album tout en tendresse pour le plaisir des plus petits mais aussi des plus grands !

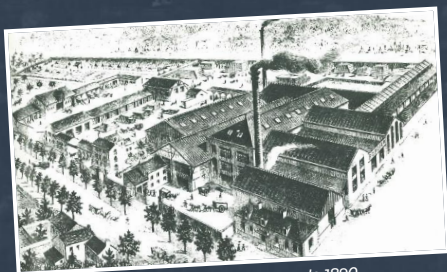
Venez écouter les histoires à la bibliothèque
Georges-Brassens, prochain rendez-vous pour
les 3-6 ans mercredi 16 février à 11h.



HISTOIRE

Il était une fois...

LA BRIQUETERIE BORDIER



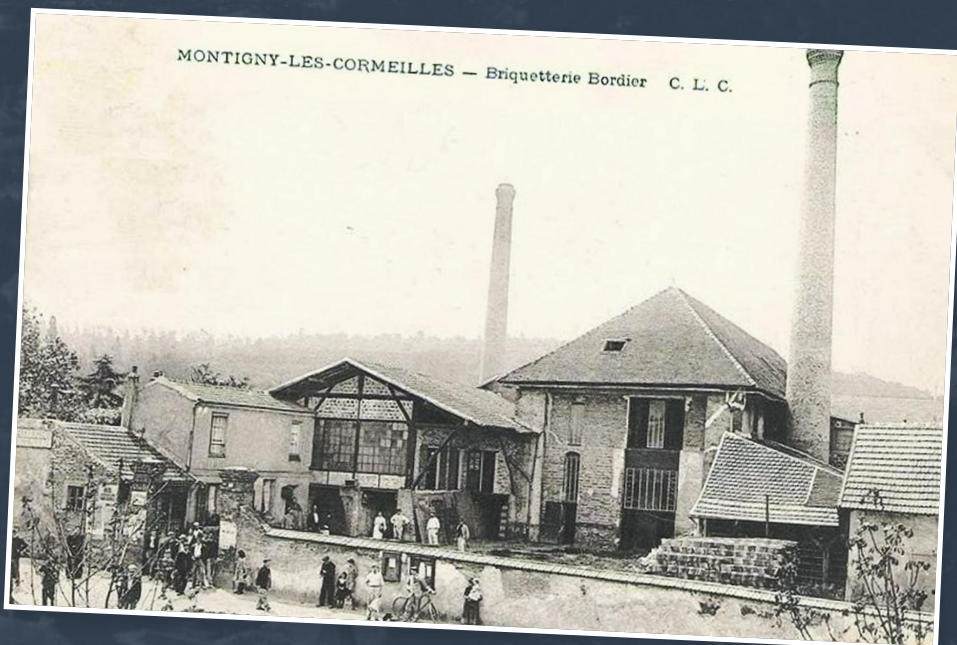
Briqueterie Bordier - Gravure de 1890.

L'activité industrielle au début du XIX^e siècle

Le premier recensement publié après la Révolution française, en 1794, fait apparaître que sur 91 habitants ayant déclaré leur emploi, on compte 8 tuiliers, 2 maîtres maçons et 1 plâtrier. Les autres corps de métier sont composés notamment de jardiniers et de vignerons. Tout au long du XIX^e siècle, Montigny bénéficie d'atouts qui favorisent son développement industriel : l'arrivée des lignes de chemin de fer, la richesse de son sol en argile et l'expansion urbaine de la région parisienne.

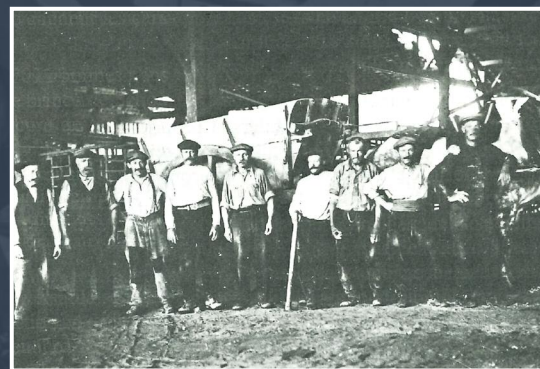
De la tuilerie à la briqueterie

Au début du XIX^e siècle, deux tuileries s'implantent entre le chemin de Saint-Marc (aujourd'hui la rue de Conflans) et la route nationale 14 (l'actuel boulevard Victor-Bordier). Cette usine qui ouvre en janvier 1824 appartient à la famille Paulmier. A cette époque, trois tuileries sont recensées : celles de Jean-Baptiste Paulmier qui emploie une dizaine de travailleurs, celle de Jean-François Garnier et celle de la veuve de Louis-Antoine Frémont. Les briques sont cuites à l'air libre au début du siècle avant que les fours ne se perfectionnent à mesure que la demande en matériaux augmente.



La famille Bordier : fabricante de briques de père en fils

La carrière d'argile se situait à l'emplacement actuel de l'A15, en limite de Franconville. En 1877, Auguste puis Louis Bordier en 1905 prennent la direction de l'usine de la RN14. Vers 1900, la briqueterie devient la plus importante entreprise de la commune et est dirigée par Victor-Bordier. Elle emploie 40 ouvriers pour une production quotidienne de 15 000 briques, 3500 tuiles et 2000 autres poteries. L'entreprise disparaît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.



Des ouvriers de la briqueterie Bordier vers 1900 (photo DR).

Source : Histoire de Montigny-lès-Cormeilles, du village à la ville, 1800-1980.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire du 60^{ème} anniversaire de la signature des accords d'Evian. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

« Bien vivre » à Montigny est l'une des grandes priorités de notre majorité. Depuis plusieurs années, nous réalisons de nombreux projets améliorant la qualité de vie dans notre ville.

En premier lieu, nous avons fourni d'importants efforts pour végétaliser la commune. Nous plantons des centaines d'arbres chaque année, nous protégeons nos espaces verts et nous en créons de nouveaux (parc du Bois Launay, ouverture du Bois des feuillantines). Dans tous les quartiers, nous remettons de la nature dans votre vie quotidienne. C'est un atout essentiel pour embellir la commune, mais c'est aussi un moyen efficace pour améliorer la qualité de l'air et pour lutter contre les îlots de chaleur.

Nous avons aussi déployé des actions concrètes et efficaces pour rendre la ville plus sûre. Avec la limitation de la vitesse à 30 km/h dans toute la ville, le déploiement de nouvelles caméras, et la mise en place de la vidéo verbalisation, nos trajets, à pied ou à vélo, sont sécurisés. Nous avons aussi des services publics de qualité qui répondent bien aux besoins des habitants.

Enfin, pour s'assurer que la ville continue d'évoluer en respectant ce cadre de vie de qualité, nous avons pris des dispositions pour garder un urbanisme maîtrisé et à taille humaine. Avec la révision du Plan Local d'Urbanisme ou la mise en place d'une Charte de l'Habitat, nous protégeons l'identité urbaine de Montigny. C'est dans cet esprit que le projet du centre-ville s'est construit. Afin de rester attractive et tournée vers l'avenir, la ville a besoin de ce grand projet, qui permettra aux Ignymontains d'avoir accès à plus de services de proximité, de commerces, et d'espaces verts.

Les récents chiffres publiés dans la presse sur l'évolution du marché immobilier confirment que Montigny est une ville de plus en plus attractive. Nous poursuivrons dans cette direction pour que les Ignymontains puissent continuer de profiter d'un cadre de vie de qualité.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Retour sur les dernières actualités départementales et municipales

Sur le plan départemental, notre conseillère départementale, Manuela MELO, a adopté avec la majorité du Département, de nombreuses mesures en faveur des valdoisiens pour 2022 et les prochaines années, et notamment :

- un financement global de 133 487 € pour l'acquisition de 14 parcelles dans les espaces naturels sensibles départementaux (+ de 14,5 ha au total) et sur l'île d'Herblay & du Motteau, le premier sanctuaire de biodiversité en Val d'Oise ;
- une subvention de 100 000 € pour 2022 en faveur du Parc naturel régional du Vexin Français, partenaire historique du Département ;
- le programme 2022 de travaux de maintenance dans les 111 collèges valdoisiens pour un total de + de 20 M€. D'ici 2024, le Département investira 120 M€ dans la restructuration & la construction de collèges ;
- un financement global de 500 000 € pour accompagner les nouveaux projets éducatifs innovants dans les collèges en 2023 et en 2024.

De nombreux projets seront ainsi portés par le Département, et sa Présidente Marie-Christine CAVECCHI, ou verront le jour : 2 nouveaux collèges à la rentrée 2022 (à Cergy et au Plessis-Bouchard), la restructuration du collège Jules Ferry à Eaubonne, l'extension du CDFAS, 233 000 arbres plantés en plaine de Pierrelaye-Bessancourt (future forêt d'un million d'arbres)...

Sur le plan municipal, nous resterons pleinement mobilisés pour défendre les intérêts des Ignymontaines et des Ignymontains, notamment au sein du conseil municipal dont la prochaine séance se tiendra le 16 février.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Les élus d'opposition présidé
par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Aït Oulahiane Aymen
Araujo De Sa Islem
Barkaoui Aliya
Coulibaly Lahna
Mololo Meta Muamba Brandon
De Sousa Gomes Lidia
Gambiez Anderson
Kernou Liyana
Samassi Mariam
Thiam Maria

Mariages

Boualem Nabil
et Miranda Cassandra
Ishak Mina et Farrag Lydia
Mery Guillaume
et Javaudin Julie
Rozan Emile
et Ayina Akilotan Solange

Décès

Corre Gilbert
Darfilal Hebrî
De Sousa Pedro Custodio
Drouard Georges
Evrard Hélène
Hervé Jean
Lahurte Nicole
Le Bihan Pierrette
Maillard Jean-Claude
Mancasola Gilles
Matahri Fatima
Oussal Tasnim
Paiva Lopes Joao
Prétat Denis
Sabisson Marceau
Samassi Mariam
Splingart Bernard
Yahi Abderrahmane
Vannieuwenhuyze Albert
Vintin Josette



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

A partir du 1^{er} mars 2022, les horaires d'ouverture au public de la mairie Picasso évoluent ! Pour s'adapter à vos habitudes, la mairie sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Et il y aura deux ouvertures en soirée, les mardis et jeudis de 13h30 à 19h.

MONTIGNY CÂBLE

Si vous habitez le quartier des Francs, vous êtes peut-être abonné (ou vous l'avez été) à Montigny-Câble et aux quelques 70 chaînes de télévision proposées au tarif mensuel de 4,12 euros HT. Pour adapter son offre aux attentes des usagers, la régie municipale mène une enquête via un questionnaire en ligne.

N'hésitez pas à y consacrer quelques minutes en vous rendant sur montigny95.fr

CARTES GRISES

Les demandes liées à la carte grise sont à effectuer uniquement sur le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les personnes souhaitant un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture. Attention : Certains autres sites internet trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées".

DÉRATISATION

Deux campagnes de dératisation seront menées par la communauté d'agglomération du Val Parisien et son délégataire du 2 au 6 mai et du 31 octobre au 4 novembre prochains à Montigny, sur les réseaux d'assainissement. Les particuliers sont invités également à s'inscrire dans cette démarche pour éviter la prolifération des rongeurs.

ASSURANCE MALADIE

L'Assurance Maladie du Val d'Oise propose un nouveau service de prise de rendez-vous en agence. Désormais, en plus de la possibilité de se rendre sur son compte Ameli, de composer le 36 46 ou de contacter les agences et les points d'accueil, une nouvelle plateforme en ligne « ClicRDV » est accessible. Ce service permet de prendre rendez-vous pour les assurés ayant une carte Vitale ou n'en ayant jamais eue.

Plus d'infos : <https://user.clicrdv.com/agence-ameli>

RECENSEMENT

La campagne de recensement de la population, organisée par l'INSEE en partenariat avec les communes, a débuté le 20 janvier et s'échelonne jusqu'au 28 février prochain à Montigny. Trois agents ont été recrutés par la Ville pour effectuer cette tâche qui permet de comprendre l'évolution démographique et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Si vous êtes concerné par le recensement, vous recevrez un courrier de la mairie et un des agents se présentera chez vous muni d'une carte tricolore. **Plus d'infos :** montigny95.fr

ÉLECTIONS

Pour voter lors des élections présidentielles, les 10 et 24 avril 2022, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le faire en ligne sur montigny95.fr (rubrique « Mes démarches », « affaires générales ») ou sur service-public.fr jusqu'au 2 mars 2022. Vous pouvez aussi remplir un formulaire papier d'inscription sur les listes électorales (Cerfa n°12669*02) et le renvoyer par courrier avant le 4 mars 2022, au service Etat-civil de la mairie Picasso, 3 avenue Aristide Maillol 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **mercredi 16 février à 19h**. En raison des règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le conseil municipal n'accueillera pas de public et sera retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la Ville (« Mairie Montigny-lès-Cormeilles »).

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**